



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E197570

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE MANS 914096185

Siret : 914 096 185 00014

Code NACE : 7010Z

Numéro caisse de congés payés : 3814597

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000021424776304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000021424776304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : QUALIJOB

LE CHAMP DU COUDRAY
37 RUE NEUVE
72460 ST CORNEILLE

Téléphone : 02 43 76 54 88

Portable : 06 70 64 00 37

Fax :

Site Internet : www.qualijob-isolation.com

E-mail : contact@qualijob-isolation.com

Responsabilité légale :
ROBERT STÉPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	12/10/2022
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/10/2022
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	12/10/2022
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/10/2022
o Fenêtres de toit	12/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/10/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	09/11/2022
o Isolation des combles perdus	12/10/2022
o Isolation des planchers bas	12/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.